



VIE INSTITUTIONNELLE ET VIE ASSOCIATIVE

Isabelle DHOYER, Présidente

Dossier : Comité directeur

Dossier suivi par : Françoise CAHU, assistante

Date : 17 octobre 2015

COMPTE-RENDU

ADOPTÉ PAR 12 POUR ; 1 ABSTENTION

Présents : Pierre Boulanger, Julien Bruno, Nicole Daniel, Isabelle Dhoyer, Gilbert Grandjean, Bernard Hameau, Cédric Lafont, Mickaël Lissarre, Maurice Marais, Maud Réveillé, Isabelle Soltysiak, Jean-Yves Talois, Nadine Tétron, Gaël Utard, Etienne Vigour, Saâd Zian (Délégué général)

Participait ponctuellement : Bruno Aïssou

Excusés : Raymonde Derouard, Marie-Anne De Vreyer, le Représentant du CE

La décision de changement de bureau du Comité directeur, votée le dimanche 20 septembre, s'est traduite par une prise de recul de 5 jours de la part d'Isabelle Dhoyer. Mickaël Lissarre a assuré l'intérim du dimanche 20 septembre 16h au vendredi 25 septembre 10h. N'ayant pas eu dans ce laps de temps à engager clairement sa responsabilité de Président sur un point particulier et une enquête étant en cours, cette décision n'est pas apparue dans le flash n°49, document de transmission de décisions qui se veut très lapidaire.

Étaient à l'ordre du jour :

- | | |
|---|--|
| - Compte-rendu de la séance du CD de mai 2015 | - Animation du Conseil national |
| - Compte-rendu de la séance du CD de septembre 2015 | - Présentation du document de suivi des motions |
| - Informations financières | - Point sur le relevé de suivi des décisions du CD |
| - Orientations budgétaires 2016 | - Programmation des travaux du Comité directeur |
| - Cartographie de nos partenaires | - Fonction employeur |

1. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

9 Pour ; 1 Abst.

2. Compte-rendu de la séance du Comité directeur du mois de mai

Le compte-rendu est adopté.

9 Pour ; 2 Abst.

3. Informations financières

Une forte mobilisation de tous les acteurs salariés et bénévoles s'est organisée pour mettre en place les éléments qui ont évité la rupture de trésorerie. A ce jour, les services financiers ont connaissance des encaissements et décaissements grâce à un suivi hebdomadaire. Le plan de trésorerie s'affine.

- La demande de délai pour le 1^{er} versement Roverway a été faite.
- Le commissaire aux comptes a émis une alerte à laquelle une réponse doit être faite dans les 15 jours qui suivent. Les éléments du train de mesures, voté lors du CD précédent, ont permis de la lever. Une vigilance est assurée pendant 6 mois. Si de nouvelles difficultés apparaissaient, l'alerte supérieure serait immédiatement émise.
- Les mesures prises en septembre ont été indispensables. Cependant, une analyse plus fine des causes de rupture de trésorerie est indispensable afin de mesurer au mieux l'impact des mesures prises. L'analyse est prévue pour le CD de novembre et sera menée avec l'aide du CAC. Il serait intéressant que le CD dispose également d'un point d'évolution par périmètre.
- La mise en place de l'outil ERP Sage devrait permettre de mieux maîtriser le besoin en fonds de roulement et d'éviter les problèmes de rupture de trésorerie.
- Proposition est faite que le Conseil national de décembre soit décentralisé en 4 réunions. Ces réunions ne seront pas des « conseil nationaux » car ceux-ci n'ont de sens que dans la présence du collectif national,

mais des réunions techniques déconcentrées permettant un travail concerté sur la construction des budgets en lien avec les projets et leurs réajustements.

- Parmi les questions qu'il sera nécessaire de se poser est celle du recalibrage des réunions nationales.

Les notions de RLE et de N+1 posent des questions d'organisation et de pilotage qu'il est nécessaire de (re)définir.

Certains membres du Comité directeur interrogent la façon dont s'est faite dans l'association la communication autour des difficultés de trésorerie, depuis le dernier CD. Une réponse uniforme ne peut être faite ; il est clair que l'information est parvenue aux différentes structures de l'association mais sous des formats différents en fonction des lieux.

4. Orientations budgétaires

Le document proposé au Comité directeur a été travaillé avec les trésoriers régionaux présents lors de la rencontre des 3 et 4 octobre.

Les orientations budgétaires sont un document éminemment politique dans lequel il est impératif d'affirmer que sans développement l'Association ne peut pas perdurer. L'accent est également mis sur la mise en place de budgets par objectifs priorités.

Concernant l'immobilier, le désinvestissement doit être réfléchi et mis en œuvre avec discernement. Par ailleurs la mise en conformité pour l'accessibilité handicap est un investissement coûteux qui est en cours d'évaluation.

La question du renouvellement des CDD en régions est à mettre en relation avec la construction des budgets régionaux.

Après modifications le Comité directeur adopte les orientations budgétaires 2016. 12 Pour ; 3 Abst.

5. Compte-rendu de la séance de septembre

Après modifications le CD adopte le compte-rendu de la séance de septembre. 14 Pour ; 1 Abst.

6. Modification d'ordre du jour

- Pour une problématique de temps les points suivants sont reportés au CD de novembre :
- Présentation du document de suivi des motions
- Point sur le relevé de suivi des décisions du CD
- Programmation des travaux du Comité directeur
- Fonction employeur

La modification de l'ordre du jour est adoptée. 13 Pour ; 1 Abst.

7. Cartographie des représentations

Le Délégué général présente graphiquement une cartographie des principaux acteurs et partenaires de l'association. La méthode utilisée présente quelques limites : une contribution de seulement quelques membres de l'équipe nationale, une identification restreinte car certains partenaires à dimension plus « locales » n'apparaissent pas, une connaissance insuffisante des parties-prenantes, une sur ou sous évaluation de l'importance et des enjeux qu'elles peuvent représenter pour l'association.

Malgré ses limites, le travail présenté est salué par les membres du CD. La dépendance vis-à-vis des instances est claire ; elle nécessite la mise en place de stratégies d'actions. Celles-ci sont à mettre en lien avec des choix liés aux orientations nationales. De plus, il est nécessaire de réfléchir à la problématique du temps de travail des salariés et à la répartition salariés/bénévoles dans les actions de représentation.

Un système de veille lié à la réorganisation territoriale administrative française est certainement à mettre en place.

Les questions suivantes sont posées : comment communiquer avec les instances ? Comment travailler avec nos partenaires ? Comment sont-ils impliqués dans nos projets ? Quelles différences entre partenariats et représentations ?...

Pour avancer sur le sujet le CD souhaite que le Délégué général puisse lui faire une proposition de grandes lignes stratégiques.

PROCHAINE SEANCE DU COMITE DIRECTEUR

14 ET 15 NOVEMBRE 2015